L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. E. DUTOUR.
DUVERGER. E. HARDY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRES.
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat:
J. N. HAWTHORNE, de la N.-Orléans.

Auditeur des Comptes Publics:
JOHN E. KING, de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques
A. M. LAMON, de Ouest-Bâton-Rouge

Comité Central Whig de l'Etat.

Les membres du Comité Central Whig de l'Etat se réunissent tous les jeudis, à 7 heures du soir, dans la chambre des délibérations, à l'encoignure Conti et Passage de la Bourse.
Par ordre, CHAS. M. WATERMAN, Président.
HENRY E. JOHNSON, J. C. LAVILLE, } Secrétaires.

J. N. HAWTHORNE.

Le comité central whig, chargé en vertu des pouvoirs qui lui sont attribués, de nommer un candidat pour les fonctions de Trésorier d'Etat, en remplacement de M. Harry Hays, vient de désigner aux suffrages de notre parti un de nos plus honorables citoyens, M. J. N. Hawthorne. Ce choix sera approuvé par tous les whigs. M. Hawthorne est un ancien habitant de la Louisiane. Négociant intelligent et entreprenant, il a su constamment allier le tact de l'homme d'affaires avec la plus stricte probité. Sa science des chiffres, les habitudes d'ordre qu'il a acquises dans le commerce, l'esprit de suite et la méthode qu'il montre dans la gestion de ses affaires, le rendent éminemment propre à remplir la place de trésorier. Que les campagnes le soutiennent et il sera indubitablement élu.

COMITE CENTRAL WHIG DE L'ETAT.

Lors d'une assemblée spéciale, du Comité Central Whig de l'Etat, tenue le 20 septembre, dans la chambre des délibérations, ville de la Nouvelle-Orléans, le préambule et la résolution qui suivent ont été adoptés:

Attendu que M. HARRY T. HAYS a refusé la nomination qui lui avait été offerte par la Convention Whig d'Etat tenue à Bâton Rouge le 8 août dernier, et attendu que le comité central whig de l'Etat a été autorisé par une résolution de la dite Convention, de remplir les vacances qui pourraient survenir dans le Ticket Whig d'Etat:

En conséquence il est résolu, que M. J. N. HAWTHORNE de la Nouvelle-Orléans, ayant reçu le vote unanime de ce comité soit déclaré le candidat du parti whig pour la place de Trésorier d'Etat.

CHS M. WATERMAN, Président.
HENRY E. JOHNSON, F. C. LAVILLE, } Secrétaires.

Les journaux whigs de l'Etat sont priés de reproduire ce qui précède.

Mortalité à la Nlle-Orléans.

Le *Monthly Medical Register* du présent mois renferme un article fort intéressant sur la mortalité à la Nlle-Orléans. Du 1er septembre 1852 au 31 août 1853, le chiffre des décès dans notre ville s'est élevé à 14,689. Parmi ceux qui ont ainsi succombé 3,438 étaient des enfans de moins de dix ans et 1,361 des personnes de couleur. Sur le total que nous venons de mentionner, 6,705, ou plus de moitié, sont morts de la fièvre jaune. Quelques cas de cette cruelle maladie ont été signalés dans tous les mois de l'année, excepté mars et avril. Ainsi en septembre 1852 il y a eu 68 décès causés par la fièvre jaune; en octobre, 221, en novembre, 165, en décembre, 17, en janvier 1853, 1; en février, 1; en mai, 1; en juin 46, en juillet, 1387; en août, 4798.

L'Hôpital de Charité a reçu dans le courant de l'année, 16,834 malades, 13,514 en sont sortis guéris, et 3,386 sont morts. Les naissances dans la même période ont été de 176. Parmi ces personnes admises à l'hôpital, comme ci-dessus, 15,087 venaient de pays étrangers et 1,484 étaient nés aux Etats-Unis.

Les reflexions que suggère au Dr Axson, auteur de l'article du *Register*, la différence de mortalité dans les années 1852 et 53 méritent de fixer l'attention de la Faculté. Pourquoi, demande-t-il, la maladie qui en 1852 passe inaperçue, devient-elle en 1853, sur le même sol, au milieu de la même population et des mêmes conditions, si terrible et si impitoyable? Quel agent invisible a pu de la sorte changer au bout de quelques mois le caractère de la maladie? De la solution de cette question dépend, dit-il, en grande partie, la prospérité future de la Nlle-Orléans. Il convient donc qu'elle soit mise à l'étude. Il existe sans doute une influence occulte d'une formidable puissance pour opérer en si peu de temps de si grands changemens. Mais quelle est cette influence? Voilà ce qu'il importerait de rechercher.

Le Dr Axson engage les autorités à nommer une commission pour rechercher les causes de la fièvre jaune. La dernière épidémie a été, pour quelques observateurs intelligens, l'objet d'importantes études. Le fléau dans sa marche et dans ses bizarreries a semblé tour à tour donner raison aux adeptes de la contagion, à ceux de l'infection et à ceux enfin qui attribuent à la fièvre jaune une origine locale. La quarantaine ou le système d'isolement prévient à des partisans effrénés et des adversaires non moins acharnés. Les optimistes qui croient que la propreté est une sauvegarde ont appris cette année, par l'exemple de Mobile et des retraites du lac, qu'elle ne conjure pas la fièvre jaune. Pour ce qui est de l'atmosphère, il est évident que chargée ou non d'impuretés, elle peut s'imprégner du virus. Les brises de mer et les parfums pénétrans des pinières n'ont pas empêché l'épidémie d'éclater et de sévir avec rigueur à la Baie St Louis, à Biloxi, à Pascagoula et à Madisonville.

Qu'est-ce donc que ce terrible fléau? Un mystère qui jusqu'à présent a déjoué tous les calculs de la science et fait crouler une à une toutes les savantes théories échafaudées par les maîtres de l'art. Les médecins guérissent au hasard et doutent plus que jamais de la vertu curative des remèdes qu'ils emploient. Les moyens qui sauvent un malade semblent hâter la fin d'un autre. Tant que le principe du mal restera caché aux yeux de la science il en sera ainsi, et c'est là l'obstacle presque insurmontable qui retarde les progrès de la médecine. On a beau étudier le corps humain, l'anatomie a beau mettre à nu les moindres ressorts de la merveilleuse fabrique qu'anime notre âme, le scalpel a beau fouiller dans des chairs chaudes encore et où la vie vient à peine de quitter, la [illegible] obstinément de livrer tous ses [illegible]. Cependant la science n'a pas encore dit son dernier mot et l'art de guérir n'est peut-être qu'à son berceau. Puisque ce siècle est celui des découvertes, [illegible] que dans tous les domaines de l'art l'homme marche de conquête en conquête, il n'y a pas de raison pour que la médecine seule reste en arrière [illegible] plutôt de la combinaison de [illegible] systèmes qui se disputent aujourd'hui [illegible] naîtra probablement la lumière.

L'observation est le meilleur guide en médecine, car observer c'est étudier la nature, c'est s'appliquer à la prendre sur le fait pour pénétrer ses mystères. Or, l'observation a trouvé amplement à s'exercer durant l'épidémie qui cette année a désolé la Nouvelle-Orléans. Le Dr Axson croit avec raison que si les autorités nomment une commission et l'autorisent à interroger tous les praticiens, tous les hommes dont l'opinion, à quelque titre que ce soit, possède une valeur réelle, il sera peut-être possible de poser dans le champ de l'inconnu des jalons qui guideront un jour l'homme d'étude et d'observation jusqu'à la vérité.

La malle.—Il n'y a pas eu de malle hier, le bateau de Mobile n'étant pas arrivé.

Banque de la Nouvelle-Orléans.—Cette banque, établie en vertu de la dernière loi relative aux banques libres, commencera ses opérations le 1er du mois prochain. Le mardi et le vendredi seront ses jours d'escompte.

Western Military Institute.—Cette excellente institution, fondée à Drennon Springs, Etat du Kentucky, renferme en ce moment 227 élèves, dont 73 de la Louisiane, 83 du Kentucky, 22 du Mississipi, 15 de l'Alabama et 15 du Tennessee.

Baie St Louis.—On écrit de la Baie St-Louis qu'il règne beaucoup de maladies dans cette localité. Plusieurs capitaines de navires, qui s'y étaient réfugiés en arrivant d'Europe à la Nlle-Orléans, ont succombé à la fièvre pernicieuse.

Offrandes.—M. Crossman a reçu, lundi dernier, une somme de $1584 85 transmise par le maire de St-Louis, et qui provient des offrandes recueillies dans cette ville au profit des malades indigens de la Nouvelle-Orléans.

L'Epidémie.—Trois décès causés par la fièvre jaune ont eu lieu à Vicksburg le 14, dix le 15 et huit le 16. Parmi les victimes se trouvent le Rev. Stephen Paterson, recteur de l'Eglise du Christ et un des éditeurs du journal religieux le *Church Herald*.—Les cas nouveaux ne sont pas nombreux.

La fièvre jaune sévit avec rigueur à Warrenton, village situé à une petite distance au-dessus de Vicksburg.

A Yazoo la fièvre est devenue épidémique, et telle est la terreur que son apparition a répandue dans la ville que presque toutes les familles se sont enfuies. Aux dernières dates il y avait parmi les personnes restées au village plus de trente cas, qui tous s'annonçaient d'une manière très grave.

Plusieurs cas de la terrible maladie se sont déclarés à Jackson, capitale de l'Etat du Mississipi. Les habitans étaient terrifiés et abandonnaient la ville en toute hâte.

Une chose digne de remarque, c'est l'effroi des habitans partout où éclate la fièvre jaune dans les campagnes de la Louisiane et du Mississipi. [illegible] et employaient les moyens [illegible] Nouvelle-Orléans, est produit le plus [illegible], le danger serait bien [illegible].

TEXAS.

Le steamer *Perseverance*, capitaine Laviolette, arrivé hier dans notre port, nous a apporté des journaux du Texas, jusqu'au 16 courant.

La fièvre jaune continue à sévir à Galveston et à Houston. Dans la première de ces villes le chiffre des décès causés le 13 courant par l'épidémie a été de dix, huit le 13, de neuf et le 14 de douze. Le fléau exerçant ses ravages en ville la quarantaine devient inutile et les autorités en disposeront à l'abolir. A Houston la maladie a un caractère moins dangereux et les décès ne dépassent pas cinq ou six par jour. Il règne aussi des maladies à Port Lavaca, mais on assure que la fièvre jaune n'y a pas encore fait son apparition. Un ou deux cas se sont déclarés à Indianola.

Le brick *Antelope* à Galveston que le colonel Wm T. Austin, atteint de la fièvre jaune, était dangereusement malade à Richmond.

Les whigs ont élu bon nombre de leurs candidats pour la législature. Il est probable qu'ils demanderont la révision de la constitution.

Les chenilles ont fait leur apparition sur presque toutes les habitations de la vallée du Brazos au-dessus de San Felipe.

Un journal annonce que le major Arnold, de l'armée des Etats-Unis, a été tué en duel par le Dr Steiner dans le voisinage de fort Worth. Ils étaient chacun armé d'un pistolet à cinq coups. Steiner a fait feu quatre fois et toutes les balles ont porté.

Le président des Etats-Unis a officiellement reconnu M. Frederick W. Von Hartstow comme vice-consul de Suède et de Norvège à St-Louis.

Le général James J. McKay, ancien représentant de la Caroline du Nord au Congrès, est mort subitement à Washington le 14 de ce mois.

CHRONIQUE LOCALE.

Inhumations dans les différens cimetières de la ville pendant les vingt quatre heures expirées mardi, 20 du courant, à 6 heures du matin.

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cim. Prot., rue Girod,	3	1	4
Cypress Grove No 2	10	2	12
Cim. de Hôpital de Charité,	7	1	8
Cimet. de St-Patrick,	7	0	7
Cimet. cath., No 1, 3e dist.	2	3	5
Do. do. No 2	2	1	3
" St-Vincent de Paule, 3e dist.	1	4	5
" de Lafayette, 4e dist.	3	2	5
	35	14	49

Hôpital de Charité—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirées lundi, 19 du courant, à minuit:

Admis..........40
Renvoyés guéris..36
Morts..........3 tous de fièvre jaune.

H. VANDERLINDEN, commis.
Nlle-Orléans, 20 sept. 1852.

Faux bruit.—Le bruit s'était répandu hier qu'une femme demeurant dans la rue Philippa, avait fait périr sa servante sous les coups et l'avait ensuite enterrée dans la cour de derrière, des officiers de police se transportèrent aussitôt au bureau du recorder Winter et firent devant ce magistrat un affidavit dans lequel ils racontèrent les détails du crime, tels qu'on les leur avait donnés. Le coroner s'étant rendu sur les lieux et ayant fait exhumer le corps, le jury, après l'avoir examiné avec soin, a déclaré que la mort avait été naturelle. Nous apprenons qu'on a accordé à la servante sur le certificat d'un apothicaire.

Vol de comestibles.—Patrick Dillon, A. Mead et Edwards Hudson comparaissaient hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir volé un fort lot de comestibles et les avoir placés dans un esquif afin de les transporter à quelque distance au-dessus de la ville. Dillon a prouvé qu'il avait acheté une partie des marchandises et traité une embarcation pour les transporter à Gretna. Le reste des articles a été enlevé du bateau à vapeur Grand Turk. Dillon a été acquitté. Mead et Hudson ont été renvoyés devant la Première Cour de District.

Arrestation.—Catherine Walsh, dite Kate Connelly, est accusée, devant le recorder Seuzeneau, de s'être glissée furtivement sous la maison d'un homme de couleur nommé Victor. Lorsqu'on la retira de dessous la maison, on s'aperçut qu'elle y avait déposé une malle et deux autres contenant des effets habillemens, &c. &c. Kate étant connue comme vagabonde incorrigible, on la soupçonne d'avoir volé ces articles.

Escroquerie.—Philip Dopf a fait arrêter, dans le Premier District, Regina Bortheim qu'il accuse d'avoir volé, quelques jours avant la mort de son frère, une malle appartenant à celui-ci et contenant un billet à vue de $70 et $70 en espèces. L'inculpée a été condamnée à 27 de prison. Le plaignant reconnaît avoir reçu de l'accusée une somme de $50 sur l'argent qu'elle avait enlevé.

Acquitté.—Patrick Vale, accusé de vol, a comparu hier devant le recorder du Premier District et a été acquitté. Les preuves n'ont pas établi la culpabilité.

Dangereusement blessé.—Jim Condon est accusé, devant le recorder Winter, d'avoir, lundi après midi, assailli et dangereusement blessé John Wolf, au coin des rues St-Joseph et Tchoupitoulas. Wolf est à l'Hôpital de Charité; les médecins ne pensent pas qu'il survive à sa blessure.

Amende.—George Hartman a été condamné hier, par le recorder Winter, à une amende de cinq piastres pour avoir fait partir des pétards sur la levée de la rue Dryades.

Enquête.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Daniel McCarty, trouvé mort à bord du bateau à vapeur Saxon. Il paraît que mercredi dernier, tandis que le bateau se trouvait au Grand Gulf, le défunt appuyé le dos contre une balle de coton afin que la chaleur, n'en fut pas trop brûlante, mais la balle fut mal retenue et roulant sur le corps et il expira au bout de quelques heures. Le jury a rendu un verdict conforme aux faits ci-dessus. McCarty est né en Irlande et avait 26 ans.

Un triste mari.—A. K. Kerker, demeurant dans la rue Brown, a été conduit hier devant le recorder Winter pour avoir battu sa femme de la manière la plus cruelle. Les témoins ont déclaré que ce monsieur passe ses journées à frapper sa femme. L'affaire a été renvoyée devant la première cour de district.

MUSIQUE RELIGIEUSE.

Le *Moniteur* publie la circulaire suivante adressée, en date du 3 août, aux archevêques et évêques de France:

« Monseigneur,

« La musique religieuse, qui ajoute un si grand éclat aux solennités du culte, a perdu le caractère sacré que lui assignaient ses antiques traditions. Il faut surtout attribuer cette décadence à l'absence d'écoles spéciales et à l'obligation où l'Eglise est aujourd'hui réduite de demander au théâtre ses organistes, ses chanteurs, ses maîtres de chapelle et ses compositeurs.

« Comme tous les arts de l'art religieux, nous aurons assurément regretté, monseigneur, qu'aucune tentative n'ait été faite encore pour doter nos sanctuaires d'une véritable musique sacrée et d'artistes élevés et formés pour elle. Cet essai, que j'espère voir couronner d'un plein succès, M. Niedermeyer vient d'l'entreprendre, en fondant à Paris une école qui comprend, par l'étude du chant, du contre point, de la fugue et des chefs-d'œuvre des grands maîtres des 16e, 17e et 18e siècles, tous les artistes destinés à conserver tout en maîtrise et les chapelles de nos cathédrales, depuis le simple enfant de chœur jusqu'au compositeur.

« Le plain-chant, base de la musique religieuse, sera dans cette école, l'objet d'un soin particulier. Son exécution, maintenant abandonnée à la routine, ne produit que des effets incomplets. On semble oublier que c'est à ce caractère grave et religieux qu'on lui fait perdre en l'associant à l'harmonie moderne. L'étude des grands maîtres du seizième siècle ramènera utilement l'attention sur cette vérité méconnue. Dans leurs œuvres écrites pour les voix seules, la plupart des sujets sont empruntés au plain-chant, et la tonalité du développement qu'ils leur donnent ne s'éloigne jamais de celle du plain chant lui-même.

« Déjà ces idées ont été comprises et encouragées par Mgr l'archevêque et par MM. les curés de Paris. J'espère, monseigneur, qu'elles auront également votre approbation.

« [illegible] de M. Niedermeyer est située dans un des beaux quartiers de Paris. L'instruction [illegible] et religieuse des élèves, leur [illegible] habituelle, seront confiées au clergé de [illegible]. Ils recevront [illegible] la langue française, l'histoire, la géographie. On leur apprendra aussi l'arithmétique et les élémens de la musique, le solfège, le chant, le chant simultané, le plain-chant, l'orgue, l'accompagnement ou basse chiffrée, l'harmonie, le contre-point, la fugue, l'instrumentation et l'histoire de la musique. Outre les cours suivis en commun, chaque élève recevra tous les jours les leçons individuelles que nécessitera sa vocation particulière.

« Pour ces cours et pour ces leçons, M. Niedermeyer s'est adjoint des professeurs choisis parmi les artistes les plus renommés sortis de la célèbre école de Choron.

« Cet exposé, monseigneur, vous dit assez que l'école fondée par Niedermeyer contribuera puissamment à l'amélioration et au développement de la musique religieuse. C'est dans cette pensée que M. le ministre d'Etat a accordé à l'établissement une subvention de 5,000 francs sur le crédit des beaux arts, et que je lui ai promis une allocation annuelle de 15,000 fr. sur les fonds du budget des cultes. Cette dernière somme sera convertie en trente-six demi-bourses de 500 fr. chacune, que je réserverai aux jeunes gens heureusement doués et sur lesquels l'épiscopat jugerait à propos d'attirer mon attention. Et ce qui vous concerne, monseigneur, je vous saurai gré de l'empressement que vous voudrez bien mettre à me faire connaître vos intentions. Permettez moi donc de réclamer votre concours et votre bienveillant intérêt pour assurer le succès d'une œuvre dont Votre Grandeur ne peut manquer d'apprécier tous les avantages au double point de vue de la religion et de l'art.

« Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

« Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes,
« H. FORTOUL. »

AFFAIRES MEXICAINES.

Nous ouvrons avec plaisir nos colonnes à la communication suivante. Le sentiment de patriotisme qui l'a dictée est trop honorable pour que nous ne nous empressions pas de l'accueillir malgré les quelques mots de reproche que nous adresse l'auteur:

Nlle-Orléans, 7 juin 1853.

Aux Editeurs de l'Abeille,

Messieurs,

Il y a longtemps que la presse des Etats-Unis, et particulièrement celle de la Nouvelle-Orléans, publie mensonges des articles virulents contre la République Mexicaine. Ce devrait être le contraire depuis la victoire que les Américains ont remportée.

Les articles du 3 juin qu'on a lus dans le Courrier de la Louisiane et dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, ont surtout appelé mon attention, en voyant non seulement ceux qu'elle contient [illegible].

[illegible]

Padre ou sol José Santiago, le Colonel [illegible], les [illegible] Washington, le Mexique a son [illegible].

La nation mexicaine tout entière regarde le général Santa-Anna comme le libérateur du Mexique en 1829. Cette victoire assurément plus que toutes celles qu'on a remportées sur lui, de sorte que c'est que les batailles de Buena-Vista, Cerro Gordo, etc, auxquels ont part les Mexicains généralement pas autant de valeur que les vainqueurs de Tampico.

Si les éditeurs se sont bornés à vanter [illegible] leur cause partiale. Ils [illegible] que la victoire de Tampico fut à peu près aussi glorieuse pour Santa Anna que celle que le général Jackson remporta sur les Anglais en 1815.

Si les Américains regardent le général Jackson comme un libérateur, les Mexicains n'ont-ils pas un motif de croire que le général Santa-Anna soit leur libérateur aussi?

[illegible]

Quelle est la nation américaine du Nord ou du Sud qui a été plus attachée que les Mexicains, tant par les moyens de conquête, soit par l'envoi d'escadres étrangères.

Il n'y a pas de nation au monde qui ait eu plus à lutter pour défendre son indépendance contre l'invasion étrangère que l'Empire des Aztèques, et il n'y en a aucune.

La nation mexicaine qui par elle-seule qu'elle est républicaine a été l'objet du mépris des nations étrangères, ne devrait-elle pas être respectée par ses frères et ses voisins, et même secourue par eux si la chose était possible?

Quel est le Mexicain qui s'est montré à la tête de tous les hommes les plus [illegible] à son honneur, à l'étranger? [illegible] Santa-Anna? Et n'est-ce pas lui que nous devons aujourd'hui comme notre sauveur?

Qu'importe sa première éducation et sa pauvreté, quand nous reconnaissons que, depuis son entrée dans la carrière politique, il a toujours travaillé au bonheur de son pays?

C'est Santa-Anna qui acheva d'assurer notre indépendance en 1829; qui, après avoir battu la dernière expédition espagnole, ont à réduire son manoeuvre de l'Angleterre; à lutter contre la France et enfin contre les Etats-Unis; et si de cette dernière occasion il fut malheureux, la faute ne doit pas lui être imputée; car au moment où le commandant en chef d'une armée n'est pas soutenu par la loyauté, surtout quand il se trouve entouré de traîtres?

On s'est récrié contre, l'entrée de Santa-Anna au Mexique. On l'appelle despote à cause de certaines mesures qu'il a prises. A cela je répondrai que s'il est entré au Mexique, c'est qu'il y a été appelé par la nation. On ne pourra pas dire qu'il y est entré par la force, ce qu'il était bien en état de faire s'il le voulait.

Quant à l'épithète de despote et autres qu'on lui donne, le temps les a rappelé la connaissant avant de voter pour lui. Ce qu'il a fait n'a donc pas contribué à accélérer. Comme il n'y a pas à disputer des goûts, je puis affirmer que les Mexicains préféreraient de beaucoup vivre sous le joug d'un despote mexicain que sous celui de tyrans étrangers.

J'ai l'honneur d'être, C. DE MONTEZUMA, Docteur en Médecine

P. S.—Comme ce n'est pas la première fois qu'on cherche à affirmer le mépris sur la nation mexicaine, dans certains journaux de cette ville, tantôt en s'attaquant au chef de la nation et à ses employés, tantôt en versant le mépris sur l'origine de ses habitants, je saisis cette occasion pour répondre, quoique un peu tard, en vous envoyant un communiqué qui devait paraître en 1851, et qui ne fut pas inséré parce que le journal auquel il était destiné cessa de paraître.

Monsieur l'Editeur de l'*Union*,
Nlle-Orléans, 21 octobre 1851.

Si le présent sert à vous illustrer, illustrez-le par la vérité.

Ayant vu avec peine que le *Courrier de la Louisiane*, du 13 de ce mois, a avancé une assertion équivoque en disant, en parlant du Mexique, que cette nation se composait, avant la conquête, de *bandes de sauvages* (tout en corrigeant les conséquences) [illegible] que ce journal a acquise sur le Mexique, la fausseté [illegible] actuel de la politique de cette République, [illegible] ce par ce journal ne touchait de près, je répondrai que depuis la conquête, elle ne fut jamais que quand elle fut le glorieux titre de vice-royauté, et que, comme nation indépendante, elle se peut comparer, que quelques temps de bonheur dans les années de 1821 et 1822; mais que depuis cette époque jusqu'à ce jour, elle n'a ni avancé ni reculé; cependant elle n'est pas malheureuse non plus dans la même position que les autres républiques [illegible] devant marcher aussi pas vers le progrès, on doit en conclure qu'elle est en ruine.

Si un journal a vu l'homme capable de faire le bonheur de son bien-aimée patrie en le mettant du préjugés votre but qu'ils étaient à sauver; mais cet homme se trouve comme tout, victime de son patriotisme, loin de ses pays, expatrié.

A défaut de cet homme, je voudrais que mon pays fut le progrès rétrogradé jusqu'à un état [illegible] ou population se compose de bandes de sauvages.

Alors je serais certain que l'intégrité de son territoire serait respectée.

Pour prouver que les anciens Mexicains n'étaient pas aussi sauvages que l'a dit le Courrier de la Louisiane, je citerai quelques observations d'un voyageur célèbre dont les récits ne sont pas suspects [illegible] qu'il n'était ni Espagnol ni Mexicain.

Le baron de Humboldt après avoir parcouru Venezuela, la Nouvelle Grenade, et Quito, après avoir visité l'Orénoque et le Rio-Negro, avoir traversé le Pérou pour observer dans l'hémisphère austral le passage de Mercure près du soleil, est arrivé dans la Nouvelle-Espagne par la mer du Sud en mars de 1803.

Humboldt, admirateur de la progressive illustration du Mexique, nous en vanter les causes, et les trouve fondées dans la *primitive civilisation des populations indigènes* et dans la vaste érudition qu'il fallait avoir pour expliquer 21 districts de mines riches et les talens de l'intérieur de son journal; il trouve que les avaient poussé les connaissances minéralogiques avec le secours d'une académie qui n'avait rien à envier ses supérieures en Europe.

Cette même population indigène, c'est la plus industrieuse de toute l'Amérique; elle conserve la sagacité et la dextérité de ses ancêtres.

Il nous mentionne les premiers Mexicains aux Péruviens du temps d'Allsago, certainement nous ne saurions à qui donner la préférence, nous fondant sur ce qu'en ont dit MM. Jorge Juan et Dn. Antonio Ulloa de ces peuples; mais aujourd'hui nous devons avouer que la race des Incas a perdu toute son énergie et la trouve dégradée et abattue.

Au Mexique il existait des hommes d'un savoir immense; les monumens magnifiques dont parle Humboldt dans ses antiquités et monuments des Aztèques, les Toltèques, les aqueducs, les chemins, ce qui était inconnu en Europe; le Mexique n'a cessé d'être vigoureux, donnant de Mexique l'idée de la population la plus instruite et la plus ancienne de notre continent.

Tout le monde sait ou peut savoir que le Mexique existait deux mille ans avant l'Empereur Motezuma et quand Fernand Cortez en fit la conquête les savans qui l'accompagnaient trouvèrent des inscriptions et des monumens qui attestaient l'égalité d'un grand peuple.

Ce que je viens de dire est confirmé par Robertson qui, comme on le sait, est ainsi que Humboldt un écrivain d'un grand poids, qui n'est ni Espagnol ni Mexicain.

Tous les savans qui ont visité cette vaste contrée parlent dans le même sens.

La Nouvelle-Espagne avant de se séparer de la métropole possédait quatre Universités et plus de six Collèges et autres établissemens scientifiques.

Serait-il donc composé de *bandes de sauvages* l'antique Empire Mexicain dont la civilisation a excité l'admiration des savans étrangers qui l'ont visité en 1803?

Serait-ce composé de sauvages, cette nation dont le système de gouvernement, à peine connu en Europe, existait au Mexique non seulement d'une manière permanente mais instituée sur des bases qui font l'admiration du monde entier?

Il n'y a pas de doute qu'il existait quelques tribus entièrement sauvages, mais doit-on en conclure que tout l'Empire Mexicain se composait de sauvages?

Parmi les tribus il y avait quelques restes de barbarie d'autrefois que toutes étaient sauvages? Ici même dans cette grande République il existe tous jours des tribus, est-ce dire qu'il n'y connaît pas de ces égales de sauvages? Pensez qu'il y ait des hommes assez ignorans pour considérer cette nation comme un peuple de barbares, pourra-t-on en conclure que tous les Etats-Unis sont composés de hordes sauvages?

Enfin, monsieur, je termine ici et je vous prie de vous servir de l'occasion qui se présentera, de m'aider à éclairer la presse.

Veuillez agréer, monsieur, etc.
C. DE MONTEZUMA, D. M.

FEUILLETON.

CHRONIQUE DES

TROIS REINES.

ANNE DE BRETAGNE.

IV.

Les oiseaux du Pont aux Changes.

—Noël! Noël!... Largesse au peuple!

Le deuxième jour du mois de juillet 1498, tout Paris était en fête et en rumeur. Les bourgeois, quoique cheminant à pied, portaient des épées dorées à leurs hoquetons; leurs femmes se montraient aux fenêtres avec leurs belles robes de soie, rehaussées de ceinturons et de bijoux; aux balcons des hôtels, les grandes dames se pavanaient sous leurs chaperons à plumes, [illegible] drap d'or et d'argent, de [illegible] de velours, sous dans un cercle de métal précieux, ce peuple natal. Et le peuple, qui les contemplait d'en bas criait:

Noël! Noël!

Jusque dans les quartiers habituellement déserts, dans les prairies de Saint-Germain et de Saint-Marceau, dans les plaines du faubourg Saint-Antoine, un tumulte inaccoutumé se manifestait; une foule venue des environs, villageois, artisans, vêtus de leurs habits des dimanches, se succédait par flots qui prenaient leur cours vers le cœur de la ville, là où le cœur de la ville battait plus fort, c'est à dire vers la rue Saint-Denis.

A cette époque, c'était une des deux grosses artères par lesquelles la force, le mouvement, la richesse se répandaient dans la grande Cité. On disait alors que la rue Saint-Denis aurait assez riche pour acheter tout Paris, et sa voisine, la rue Saint-Martin, n'était pas exalté.

Pourquoi ces fenêtres et ces balcons tendus de panneaux, ces rues jonchées de fleurs et garnies de riches tentures? Pourquoi les enseignes des marchands ont-elles été repeintes à neuf, et des transparens placés de distance en distance, de l'église Notre-Dame à la barrière Saint-Denis? Pourquoi sur toutes les places publiques les fontaines, au lieu d'eau, jettent-elles de l'hypocras et du clairet? Pourquoi les cloches sonnent-elles à pleine volée? Pourquoi enfin dix mille voix en chœur font-elles entendre ce cri:

—Noël! Noël! Largesse au peuple!

C'est qu'aujourd'hui Louis XII, déjà sacré à Reims, doit faire son entrée solennelle dans la grande ville.

Dès le matin, le prévôt de Paris et le prévôt des marchands, avec leurs soixante arbalétriers, leurs cent vingt archers, sont sortis de l'ancien Parloir-aux-Bourgeois, pour se rendre au devant de Sa Majesté; suivaient Messieurs les échevins, en robe vermeille, les seize quarteniers, commandant aux seize quartiers de la Cité; la milice bourgeoise, divisée en deux corps; l'infanterie, habillée de hoquetons rouges, relevés d'une croix blanche, sous les ordres de ses cinquanteniers et de ses dizainiers; et, en tête d'une lieue couverte d'une compagnie, la cavalerie, adoptée des chevau-légers, recrutée presqu'entièrement parmi les fils de famille, les médecins, les avocats et les riches commerçans.

Venaient ensuite les régens et les professeurs des collèges, le clergé des paroisses, avec la croix, les gardiens, ainsi que les maîtres des comptes, les trésoriers, les généraux des finances, tous dans leurs costumes des grandes cérémonies; puis, Monseigneur le maire de Saint-Denis, les présidens avec leurs longs manteaux, doublés de menu-vair, leurs grandes barrettes de drap d'or et de velours; les conseillers, vêtus d'écarlate, et adorés de la foule noire des greffiers, des huissiers, des commissaires, avocats et procureurs du Châtelet.

Le chevalier du guet, avec deux compagnies d'archers et de sergens de ville, ces derniers coiffés de salade et vêtus de noir et de brun, formait la marche.

A l'exception des deux prévôts et des échevins, cette députation allait recevoir le roi au delà des barrières de la ville, et jusqu'à La Chapelle Saint-Denis.

Quelques heures après, le même cortège revint sur ses pas; mais, cette fois, elle n'est plus que l'avant-garde de ce brillant cortège qui, comme un champ d'épis d'or, s'avançait à [illegible].

d'acier, ondoie le long du faubourg, en pointe des casaques dorées et des panaches flottants.

C'est d'abord le gendarmerie du roi, lesquels vingt gentilshommes de son hôtel, montés sur des beaux genêts d'Espagne, faisant à qui mieux mieux au long tapis de cavaliers, et par leurs gorgerets et leurs caparaçons damasquinés, resplendissaient comme les fers de lance du roi d'armes, escorté de hérauts portant les bannières et armoiries des différentes provinces de la France, marche après eux. Cinquante arbalétriers et sixième escadre des Suisses.

Alors se montrent les ducs de Bourbon, de Lorraine, de Nevers, d'Alençon; les comtes de Guise, de Luxembourg, de Montpensier, du Bourbon Vendôme, de Montmorency, Montpensier de Clèves, Monseigneur de Ravenstein et bien autres, dont le sceptre est loin anrait à les représenter, dit un chroniqueur.

Au point central du cercle qu'ils décrivent, apparaît le roi, le front couvert d'une simple toque de velours noir, agrafée d'un diamant, monté sur un beau coursier isabelle, housse de drap d'or; il a près de lui deux valets de pied, avec jacquettes lamées de vermeil, qui tiennent les rênes; douze pages d'honneur, dans un accoutrement plus riche encore, l'écuyer de l'illustre famille tenant par leur galerie, suivent. Devant lui, le grand écuyer de France porte sur un coussin le sceau royal et le casque, surmonté, enguirlandé de clinquer, d'une couronne étincelante de pierreries. Près de lui, à son côté, et pour faire honneur à la ville, un seul homme figure à cheval; c'est le prévôt de Paris.

Ensuite, marchant de front, et revêtus de leur armure complète, viennent les trois maréchaux de France, Philippe de Crève-Cœur Desquerdes, Pierre de Rohan-de-Gyé et Jean de Rieux-dricourt.

Non loin, quoique dans l'égalité de la foule de ce brillant cortège, chevauchent, l'un près de l'autre, Mellieux que, à l'occasion de son sacre, Louis XII vient de créer chevalier et déjà créer de son ordre de Saint-Michel, et René de Cossé, sieur de Brissac, nommé, le même jour, grand-fauconnier de France; c'est une dette dont le prisonnier de Bourges n'a pas voulu tarder plus long-temps à s'acquitter.

Dans cette même foule digne et empanachée, on voit, se retrouver ainsi quelques autres de nos anciennes connaissances; l'Ecossais Stuart d'Aubigny, de Pienne, de Maillé, et même le seigneur d'Argenton, Comines qui venait de quitter son château de Poitou pour tenter encore une fois *cette grande mer où il s'était déjà noyé!*

La France alors avait le goût des emblèmes et des allégories.

A peine il était hors de La Chapelle Saint-Denis, se dirigeant vers la ville, que déjà Louis XII avait fait rencontre d'une troupe disparate de sept cavaliers, les uns complètement vêtus, les autres couverts de haillons, tous présentant des masques hideux qui exprimaient, chez celui-ci, Trouble, chez celui-là l'avarice ou la colère.

C'étaient les sept péchés capitaux à cheval.

A la vue du roi de France, ils tournèrent subitement bride et pris la fuite, comme si un seul regard de l'oint du Seigneur eut suffi à les faire rentrer dans le néant.

A leur place, et s'élançant tout à coup des buissons qui bordaient la route, la Justice, la Paix, l'Abondance et les trois Vertus théologales étaient apparues pour servir d'escorte perpétuelle au nouveau roi. Toutefois, par suite des dispositions prises, ne pouvant suivre le roi près de lui dans le cortège, la Paix, l'Abondance, la Justice, la Charité, ainsi que leurs deux autres compagnes, furent contraintes de marcher à la suite de l'avant-garde, au milieu des greffiers, des huissiers et de MM. les procureurs du Châtelet, ce qui ne laissa pas que d'étailler les propos des railleurs.

Arrivé devant la barrière principale de la grande cité, Louis voit s'avancer cinq jeunes filles, richement habillées de damas et de moire, portant robes à queue, avec des chaînes, des ceintures, des campanes d'or, et la poitrine découverte, selon l'ancienne mode de la grand'mère; une lettre de l'alphabet de dimension énorme et bien ouvragée en relief se trouve attachée sur le dos de chacune d'elles. Elles s'approchent du roi, les cinq jeunes filles, les cinq lettres se rangent régulièrement de front, s'arrêtent, et le roi peut lire ce mot:

PARIS.

C'est la ville, s'était elle-même qui vient à sa rencontre! à peine il a franchi les fortifications, que les deux prévôts et les échevins, à genoux, lui présentent les clés de la ville, dans un plat d'argent; puis, les discours prononcés de part et d'autre, tout à coup un écho [illegible] chaussées une nouvelle allégorie vivante.

Trois hommes, dans une étroite fraternelle, se tenant par une main: le Pasteur, le premier, en habit d'évêque, porte un livre qu'il lit avec attention; le second, revêtu d'une cotte de mailles, le casque en tête, tient à la main une épée de chevalier, l'épée haute, le bras dans un signe de protection. En saxons, est partie de fer, et de toile, en pied lacé et éperonné de fer, l'autre dans un sabot, portant sur ses épaules une hotte en osier et sur la tête un tablier de cuir, à sa ceinture un marteau, une faucille, en ses mains une charrue, une hache, une truelle, et deux cornets tellement, dont une vieille, le troisième présente à l'évêque et au chevalier un pain et un bâton.

Ce dernier personnage, si divers, si multiple, si bigarré, c'est le peuple, le peuple de labeur et de l'industrie, le peuple à la fois laboureur, commerçant, ouvrier, artisan; le peuple qui se charge de nourrir et d'habiller ses deux compagnons, lesquels sont pour emploi de l'instruire et de le défendre.

Cette scène, appelée le *Mystère des Trois Etats*, a été représentée à l'entrée de Charles VIII, témoigne assez des progrès de la France libérale à cette époque.

Le temps a marché depuis Louis le Gros et l'émancipation des communes. Grâce aux lettres historiques dont ces contre les grands vassaux, le tiers Etat s'est fait sa place, et prend rang aujourd'hui dans les assemblées de la nation. Si la féodalité, mise en déroute par l'impitoyable Louis XI, se défend encore à l'ombre de ses créneaux où elle tient et se meurt, les communes et les universités, elle ne peut plus pénétrer dans les villes, où s'y [illegible] le siège d'un parlement qui, à la volonté du souverain, peut opposer ses remontrances, de l'Université, armée du privilège et rebelle, avec ses Ecoles de droit, de médecine et de philosophie, avec sa population de trente mille étudians, presque exclusivement composée de bourgeois, de commerçans et d'artisans, car la cour adopte les nobles, et les nobles se montrent peu curieux d'ordinaire de fréquenter les écoles, tout en s'appliquant à dégager; la hautesse, les libertés; l'Université depuis l'ère de la renaissance, le flambeau de la civilisation, la plus ardente de toutes les cités de France, et, comme on le pense, la propre de son génie. Cette leçon aux fêtes.

Cette leçon des Trois Etats, il la salue d'un geste approbateur et d'un sourire bienveillant, celui-là qui va bientôt mériter d'être appelé le père de peuple. Alors, les trois hommes qui composent le groupe, dénouant leur étreinte, font volte face vers le nouveau roi. L'évêque étend la main vers lui comme pour le bénir; le chevalier, inclinant son épée, semble, un genou en terre, lui prêter serment d'allégeance, et le personnage qui représente le peuple, entonne en son honneur, d'une voix de Stentor, un chant de triomphe répété par la foule, qui enterre répétée du plein [illegible] cri de:

—Noël! Noël au roi!... Noël aux fleurs de lys!

Le long de la route suivie par le cortège, à Saint-Lazare, au Ponceau-Saint-Denis, aux Innocens, à la Porte-aux-Peintres, ce sont de nouvelles merveilles, de nouvelles surprises. Des théâtres ont été élevés sur lesquels les Confrères de la Passion, les Enfans Sans-Souci, les Suppôts de la Basoche exécutent des mystères et des moralités tirés de la Bible ou de l'histoire de France. Au Châtelet, dans un église, qui figure le paradis des grands rois, apparaissent Charlemagne, Louis le Gros, Philippe-Auguste, Saint-Louis, Louis XI.—alors encore l'idole des Parisiens,—Charles VIII, et, par anticipation, Louis XII lui-même.

Sur d'autres points, des ménétriers, coiffés d'un haut bonnet, surmonté d'une longue plume, et ses des violes et des rebecs, chantent des bergeronnettes et des virelais, en face d'eux, comme contraste à toutes ces joies, les danses macabres se montrent dans toute leur hideuse philosophique, et la mort conduit le branle. Ici, le géant Goliath de Besançon avale des pierres et des tronçons d'épée; là, son confrère le géant de la rue *aux Ours*, énorme mannequin destiné à un feu de joie, se retourne, par régime, quis de paille et d'étoupes.

Mais levez-vous et le faubourg Saint Denis [illegible] ces flots de curieux versés par [illegible] de la cité! Là foule trop nombreuse [illegible] pas trouver place sur le passage [illegible] par les fenêtres des [illegible] Saint Martin, [illegible] des marchands d'élixir et les arracheurs de dents, dans le pleine exercice de leurs fonctions.

X.-B. SAINTINE.
(A continuer.)

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Chemin de fer du Pacifique.

New-York, 17 septembre.

La première souscription des fonds du grand chemin de fer du Pacifique a été levée hier [illegible]. Une liste de souscription a été ouverte, et Powell, Walker y [illegible] ont souscrit pour [illegible]. [illegible]

Secours aux indigens de Mobile et de la Nouvelle-Orléans.

New-York, 18 septembre.

Les offrandes recueillies dans cette ville au bénéfice des malades indigens de Mobile s'élèvent à plus de [illegible] piastres.

Le produit net du concert donné par Jullien au bénéfice des victimes de l'épidémie à la Nlle-Orléans, s'élève à plus de $2,000. [illegible] de son côté, recueilli $250. On évalue à $100,000 le chiffre total des offrandes recueillies aux Etats Unis et déjà transmises en grande partie à la Nlle-Orléans.

Navire en détresse.

New-York, 18 septembre.

Le navire *Torquay*, capitaine Doughty, parti de la Nlle-Orléans pour Liverpool, est entré en détresse dans la baie de New-York après 30 jours de mer. Il est incendié à la quarantaine.

Marché de New-York.

New-York, 17 septembre.

Le marché aux cotons est très languissant. Il s'est à peine traité aujourd'hui 800 balles.

Fièvre jaune à Mobile.

Mobile, 20 septembre.

Les décès dans cette ville ont été hier de 15, dont 13 causés par la fièvre jaune.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI soir, 20 SEPTEMBRE.

[illegible]

TABAC—Pas de transactions.

SUCRE & MELASSE—Ces articles se vendent aux prix antérieurs.

FARINES—Ventes: à peine 200 barils de $5 ¼ le superfine, et 50 Fancies St-Louis.

MAIS—Ventes: 1,000 sacs de [illegible] à 65c. de l'intérieur et le métissage.

AVOINE—L'avoine de St-Louis a rapporté 48 cts la boisseau.

SON—Ventes: 200 sacs à 95 lbs 100 livres.

PROVISIONS—Ventes: 300 barils porc mess aux cours [illegible].

FROMAGE—Le fromage de l'Ouest se vend en petits lots à 10 cts.

SACS EN PITE—Les petits lots de sacs en pites sont soutenus 11¾ cts.

SEL—Il est [illegible] de 2,600 sacs de sel de Liverpool [illegible].

CAFE—Ventes: [illegible].

WHISKEY—Du petites ventes à 25¾ cts le rectifié.

CHANGE—[illegible].

FRET—Le coton a été [illegible] pour New-York à [illegible].

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Philadelphia, Bunce, New-York, Ophelia Bark, [illegible], Burton, Taylor, Mobile

Arrivés Hier.

Steamship Perseverance, Bache, Indianola & Galveston

STEAMBOATS.

Gipsey, Ure, Bayou Sara—coton.
Ophelia, [illegible]
[illegible]

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

Instruction Privée.
Langue Française, Littérature, Mathématiques, &c.

BEAUCOUP de parens ne pouvant ou ne voulant pas confier leurs enfans [illegible] [illegible]

CANDIDATS.

[illegible]

AFFAIRES ! ! !

[illegible]

MAISON ROUGE.
JOS. E. BOBERT & Co.
AUX HABITANTS.

[illegible]

MAISON ROUGE N° 1,

[illegible]

FROST & Co,

Rue du Magasin, No 10. Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS.

[illegible]

J. B. BOIRON, 46, rue St-Charles,

Vient de recevoir de France par les derniers arrivages et par la voie de New-York, steamer Empire City:

CHEMISES en toile, de Charvet, à doubles poignets, nouveaux modèles, toile et coton, cotons, chemises de couleurs, Monte-Christo, printannières et des dessins les plus nouveaux.

Chemises et caleçons en toile et en coton.

CRAVATTES brodées de tous genres, de toutes qualités, pour l'été.

[illegible]

PAPIER PEINT—PAPIER PEINT
Vve. HEBERT & Cie.,
140, rue de Chartres.

[illegible]

VICTOR, No 14, St-Charles.

[illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE

Actuellement situé dans le pavillon de Bourges et siège de l'ancien Collège Jefferson.
Fondateur—LOUIS DUFAU.
Vice-Président—C. C. WEBEX, A. M.

[illegible]

CONDITIONS.
PRIX DE LA PENSION PAR TRIMESTRE

[illegible]

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICIO.
Assemblea General.

[illegible]

Nueva Orleans 12 de Setembre de 1852.
JOHN JEROME DOLAN.

Vve. HEBERT & Cie.
140, rue de Chartres.

[illegible]

FABRIQUE DE CHAUSSURES.

[illegible]